



**HELEN KELLER INTERNATIONAL
EUROPE**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

HELEN KELLER INTERNATIONAL EUROPE

Siège social : 12 rue Vivienne 75002 PARIS
Numéro de SIRET : 430 471 839 00026

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Helen Keller International Europe relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application anticipée des dispositions du nouveau règlement 2018-06 du 5 décembre 2018.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 04 décembre 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

JEROME EUSTACHE



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2020	Net au 30/06/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	12 720	12 720		
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	6 660	2 116	4 544	5 876
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	32 455	21 045	11 410	15 324
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	5 904		5 904	5 795
Total I	57 739	35 882	21 857	26 994
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	166 620		166 620	217 232
<i>Autres créances</i>	627		627	1 052
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	956 287		956 287	1 068 826
<i>Charges constatés d'avance</i>	46 914		46 914	2 800
Total II	1 170 449		1 170 449	1 289 909
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 228 188	35 882	1 192 306	1 316 904
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 30/06/2020	au 30/06/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	11 889	11 889
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	32 611	32 611
Réserves		
Report à nouveau	957 394	847 561
Excédent ou déficit de l'exercice	-46 633	109 833
Situation nette (sous-total)	955 261	1 001 894
Total I	955 261	1 001 894
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	39 687	17 951
Total II	39 687	17 951
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 411	53 799
Dettes fiscales et sociales	41 872	53 547
Autres dettes	60 316	189 713
Produits constatés d'avance	51 760	
Total IV	197 358	297 058
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 192 306	1 316 904
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	197 358	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 500	2 200
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>		60
Produits de tiers financeurs		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	464 932	740 642
Dont Dons manuels	55 989	96 766
Dont Mécénats	408 943	643 876
<i>Contributions financières</i>	367 296	61 136
Utilisation des fonds dédiés	9 366	33 637
Autres produits	17 420	721
Total I	861 513	838 395
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	263	922
Autres achats et charges externes	551 596	444 728
Impôts, taxes et versements assimilés	3 421	2 281
Salaires et traitements	229 760	173 039
Charges sociales	86 359	78 279
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 997	5 300
Reports en fonds dédiés	31 102	17 951
Autres charges	1 233	6 725
Total II	910 731	729 226
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-49 218	109 169
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	574	574
Différences positives de change	2 062	929
Total III	2 636	1 504
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	51	1 011
Total IV	51	1 011
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 585	493

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-46 633	109 662
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		171
Total V		171
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		171
Total des produits (I+III+V)	864 149	840 070
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	910 782	730 237
EXCEDENT OU DEFICIT	-46 633	109 833

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	3 300	8 000
Bénévolat	24 420	18 480
Total	27 720	26 480
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	24 420	26 480
Prestations en nature	3 300	
Total	27 720	26 480

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe

Préambule

Helen Keller International a été fondée à Paris en 1915 sous le nom “*The British, French, Belgian Permanent Blind Relief War Fund*”. Son objet était alors de venir en aide aux soldats de la Première Guerre Mondiale blessés aux yeux. Pendant les premières décennies de son existence, les programmes de Helen Keller International ont procuré aide et soutien non seulement aux vétérans mais aussi aux aveugles civils dans plusieurs pays européens.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la mission a évolué pour inclure la prévention de la cécité et de la malnutrition. Les activités se sont progressivement dirigées vers les pays en développement et le financement, principalement de source américaine, explique l'établissement juridique de Helen Keller International aux Etats-Unis.

Le bureau de Paris, fermé en 1977 a rouvert en 1998 sous le nom de Helen Keller International Europe, déclarée association française de loi 1901 le 24 juin 1998. Helen Keller International Europe travaille en étroite collaboration avec Helen Keller International et ses 20 bureaux nationaux répartis en Afrique, aux Amériques et en Asie-Pacifique.

Helen Keller Europe a pour objet statutaire :

- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la cécité et les troubles de la vue ;
- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la malnutrition ;
- L'amélioration des méthodes médicales et chirurgicales, la formation et l'éducation médicale, technique, et nutritionnelle aux fins de lutter contre les facteurs entraînant une cécité totale ou partielle ;
- L'organisation de campagnes publicitaires et d'information en France, en Europe et dans le monde, visant, par tous moyens possibles, à accroître la prise de conscience par le public de la gravité de la cécité, des troubles de la vue et de la malnutrition ;
- La recherche des personnes et sociétés intéressées par les buts poursuivis par l'Association, et susceptibles de faire des dons ou de s'engager dans des opérations de parrainage à son profit ; et
- Toute autre activité se rapportant à l'objet ainsi défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La mission sociale de Helen Keller International Europe est de préserver et d'améliorer la vue et la vie des personnes vulnérables en luttant contre les causes et les conséquences de la cécité, la santé précaire et la malnutrition.

Helen Keller International Europe est affiliée à Helen Keller International. Bien que Helen Keller International Europe soit une entité légale indépendante, les deux organisations partagent la même mission et les mêmes valeurs, et fédèrent leurs ressources tant humaines que financières dans la réalisation de leurs objectifs communs. Selon la source du financement engagé, la mise en œuvre et la gestion des missions sur le terrain sont co-exécutées par les deux entités.

Les levées de fonds de Helen Keller International Europe comportent les démarches suivantes : réponse aux appels à projets des institutions publiques et des fondations et fonds de dotation d'entreprises, prospection auprès des entreprises, des fondations et des particuliers, et fidélisation des donateurs. Depuis 2010, Helen Keller International Europe fait des appels publics à la générosité par le biais de campagnes de marketing direct.

HKIE agit par le renforcement des infrastructures locales, à l'aide de partenaires locaux partageant les mêmes objectifs humanitaires (gouvernements, ONG, associations, organisations communautaires, entreprises, etc.) pour une intégration facile et durable de nos programmes.

Les missions sociales sont menées grâce à des actions de prévention et d'éducation, la formation, le transfert de compétences et l'accompagnement sur le terrain, la dispense de soins ainsi que la fourniture d'équipements et matériels.

Faits marquants

Les événements suivants ont marqué l'année 2019/2020 :

- En novembre 2019, une maladie infectieuse appelée Covid-19 a émergé en Chine avant de se propager dans le monde entier. Le 11 mars 2020, l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie par l'OMS, qui demande des mesures de protection essentielles afin de prévenir la saturation des services de soins et renforcer l'hygiène préventive. Le 17 mars 2020, la France confine le pays pour près de deux mois ce qui a fortement impacté les activités de l'association. En raison du ralentissement général, l'équipe a été placée en chômage partiel aux mois d'avril et mai. L'équipe a repris ses activités à temps plein au mois de juin.
- Ces comptes annuels ont été établis selon le nouveau plan comptable #2018-06 et incluent en annexe le Compte de Résultat par Origine de Destination et le Compte d'Emploi Annuel des Ressources collectées auprès du Public conformément aux nouvelles réglementations ;
- Poursuite de **PlanVue**, programme de sensibilisation, repérage et traitement des troubles visuels dans des établissements scolaires prioritaires, démarré à la rentrée scolaire 2018 et renouvelé à la rentrée scolaire 2019 dans **13 établissements REP et REP + de Nanterre**. Il a ciblé environ **1 300 élèves** de Grande Section de Maternelle, CP, CM2 et 5^{ème}, dont **1 072** ont été repérés et **38% orientés** vers un examen médical. La COVID-19 ayant retardé cette phase ainsi que celle de l'équipement, il est prévu de les terminer au mois d'octobre. **Les dépenses réelles de PlanVue 2019/2020 pendant l'année fiscale 2020 sont d'environ 191 541€ pour un budget prévisionnel de 237 387€**. Cet écart s'explique par les économies engendrées par le chômage technique et par le retard des activités et donc de leurs dépenses, liées à la COVID-19. Les dépenses effectuées après le 30 juin 2020 seront comptabilisées sur l'année fiscale 2021 et la provision de fonds dédiés s'élève à 31 102€. **La levée de fonds de PlanVue 2019/2020 s'élève à 256 040€, dont 33 396€ de coûts administratifs, et des indemnités du chômage technique perçus sur le programme s'élèvent à 4 970€**.
- Etabli en 2015, le **partenariat** au profit de Helen Keller Europe permettant de recueillir 0,50€ par équipement vendu dans les points de vente Optistya de **GrandVision via la mutuelle MGEN**, a été reconduit en 2019. L'opération a permis de **recueillir 60 036€** ;
- Le résultat de l'**appel à dons de fin d'année 2019** est de **21 245€**, marquant une **augmentation de 14%** par rapport à 2019, pour des dépenses de 1 135€, avec un produit de **19 913€** ;
- La **soirée annuelle à L'Olympia** avec l'artiste Angélique Kidjo, a été **reportée en raison de l'épidémie de COVID-19**. L'événement ayant été à ce jour reporté au 2 décembre 2020, les dépenses effectuées et les recettes générées sont basculées sur l'année fiscale 2021. Seuls les dons effectués lors de l'achat de places sont affectés à l'année fiscale 2020 et ceux-ci représentent **4 899€** ;
- Pour l'année 2019-2020, la **Fondation L'Occitane** finance quatre projets portés par Helen Keller International. Tout d'abord elle renouvelle son financement à hauteur de **10 000€** pour le programme de santé oculaire pédiatrique en Indonésie ainsi qu'au Burkina Faso avec une enveloppe de **200 593€** sur deux ans. Elle participe également à hauteur de **6 000€** au programme ChildSight® au Vietnam ainsi qu'aux Etats-Unis à hauteur de **40 000 €** ;
- L'entreprise **Temasek** basée au Royaume-Uni a financé à hauteur de **20 000£ (23 826€)** le forage d'un puit et l'installation de systèmes d'irrigation en cofinancement d'un projet de développement de cultures vivrières porté par Helen Keller International en Côte d'Ivoire ;
- Dans le cadre d'une réflexion sur son identité visuelle, Helen Keller International change de logo et devient Helen Keller Intl, à des fins de communication uniquement. De la même manière Helen Keller International Europe adapte son logo et raccourcit son nom d'usage à Helen Keller Europe.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HELEN KELLER INTERNATIONAL EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 192 306 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 46 633 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/09/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 2 ans
- * Matériel et outillage : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Changement de méthode comptable

Application du nouveau règlement 2018-06 par anticipation. Ce changement de méthode n'a pas d'incidence sur le bilan d'ouverture.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».

Disponibilités - Montants en devises

Les montants indiqués en Euros dans les comptes en dollars du détail du bilan actif ont été convertis au cours de clôture. La plupart sont réservés au financement des projets en dollars.

Cette conversion a notamment eu pour conséquence la comptabilisation d'un gain de change de 1 176€.

Contributions volontaires en nature

Sont inclus dans les contributions volontaires en nature tout acte par lequel une personne physique ou morale apporte des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à

- ✓ des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- ✓ des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- ✓ des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, fourniture gratuite de services.

Au 30/06/2020 les contributions volontaire en nature sont composées de :

a. Mécénat de compétences et bénévoles

Pour le fonctionnement général de l'association :

- Jones Day, cabinet d'avocats apporte un appui juridique ;
- Moka Works, société de services informatiques, assure la maintenance informatique ;
- Accéler'Actions, cabinet conseil en gestion de projet sociétaux et environnementaux, a accompagné l'équipe PlanVue lors de séances de coaching à la gestion d'équipe et de projet dans une capacité de mécène pour un total d'environ 22 heures. L'évaluation de cette rémunération est de 1 200€ par jour TTC ; soit une estimation globale de 3 300 € pour l'année ;
- Frédéric Renonnet, Managing Director, Atlays (société en conseil et soutien aux entreprises), a consacré 1 heure pour conseiller l'Association sur la gestion de ses ressources humaines ;
- De la même façon, Jean-François Tousche, DRH, Manpower, a accordé 1 heure de son temps.

b. Dons en Nature

Au cours de l'exercice, l'Association a bénéficié de :

- Dons en nature comptabilisés hors bilan (les indications de prix sont fournies par les donateurs)

Donateur	Type de don	Evaluation	Date	Affectation
Générale d'Optique	Lunettes de vue	24 419,50 €	FY2020	PlanVue

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Covid-19 :

Les décisions des autorités françaises prises en mars 2020 et visant à protéger la population ont eu des effets sur l'activité de l'association Helen Keller International Europe : fermetures administratives des théâtres et salles de spectacles ce qui a eu notamment pour conséquence le report de l'événement annuel à l'Olympia ayant lieu chaque année en mai, à décembre de l'année 2020, soit l'exercice suivant.

Cette crise sanitaire n'est pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 660			6 660
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 703	1 752		32 455
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	37 363	1 752		39 115
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 795	108		5 904
Immobilisations financières	5 795	108		5 904
ACTIF IMMOBILISE	55 879	1 860		57 739

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 752	108	1 860
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 752	108	1 860
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	784	1 332		2 116
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 380	5 665		21 045
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 164	6 997		23 162
ACTIF IMMOBILISE	28 885	6 997		35 882

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 220 065 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 904		5 904
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	166 620	166 620	
Autres	627	627	
Charges constatées d'avance	46 914	46 914	
Total	220 065	214 162	5 904
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DON A RECEVOIR	160 636
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	442
Total	161 078

Les dons à recevoir sont les dons reçus ou promis avant le 30 juin 2020 et encaissés après cette date.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	11 889				11 889
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	32 611				32 611
Dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	847 561	109 833			957 394
Dont générosité du public		112 995			
Excédent ou déficit de l'exercice	109 833	-109 833		46 633	-46 633
Dont générosité du public		-112 995		8 401	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 001 894			46 633	955 261

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 197 358 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 411	43 411		
Dettes fiscales et sociales	41 872	41 872		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	60 316	60 316		
Produits constatés d'avance	51 760	51 760		
Total	197 358	197 358		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	24 817
CONGES A PAYER	18 707
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	9 123
CHARGES SOCIALES - CHARGES A P	94
ETAT AUTRES CH. A PAYER	538
CLIENTS - RRR A ACCORDER	200
Total	53 478

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	46 914		
Total	46 914		

Dont 18 175€ de charges liées à l'Olympia

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	51 760		
Total	51 760		

Dont 47 660€ de produits d'achat de places pour l'Olympia.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 962 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 731 EURO

Taux d'actualisation : 0.74%

Age de départ à la retraite: 65 - 67 ans

Donations

Fonds dédiés (projets restant en solde à la clôture)

Ressources provenant de la générosité du public.

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
5801 - TOTAL Myanmar	10 951	10 951	2 366		8 585
90701 Planvue année 2 France				31 101	31 101
90302- World Wings International Cambodge	1 000	1 000	1 000		
97027 - Fondation Carrefour Bangladesh	1 000	1 000	1 000		
97030 - Fondation L'Occitane Indonésie	5 000	5 000	5 000		
Sous total	17 951	17 951	9 366	31 101	39 686
Sous total					
TOTAL	17 951	17 951	9 366	31 101	39 686

L'Association reçoit des dons dédiés à des actions pilotées par HKI auxquelles HKIE participe notamment par des reversements. De plus, depuis l'exercice 2018/2019, des fonds sont perçus pour le projet PlanVue. Ce projet est piloté directement par HKIE.

Suite à la pandémie mondiale et les mesures prises par le gouvernement en mars 2020, le projet Planvue a été retardé sur la fin de l'exercice. Un report de fonds dédiés a été comptabilisé, ces ressources seront utilisées en début d'exercice suivant .

Détail de l'ensemble des projets de l'exercice page 34.

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 30/06/2020	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2019	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 500	2 500	2 200	2 200
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	55 989	55 989	96 766	96 766
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	408 943	408 943	643 876	643 876
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	367 296		61 136	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	20 056		2 455	
3 - Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	9 366		33 637	
Total	864 149	467 432	840 070	742 842
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	237 795	128 627	302 680	267 648
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	431 134	233 207	152 341	134 709
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	40 086	40 086	152 671	152 671
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	34 022		19 982	
3 - Frais de fonctionnement	136 643	73 913	84 612	74 819
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	31 102		17 951	
Total	910 782	475 833	730 237	629 847
Excédent ou Déficit	-46 633	-8 401	109 833	112 995

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 30/06/2020	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2019	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	24 420	24 420	18 480	18 480
Prestations en nature	3 300	3 300	8 000	8 000
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	27 720	27 720	26 480	26 480
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	27 720	27 720	17 520	17 520
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement			8 960	8 960
Total	27 720	27 720	26 480	26 480

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	262					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	102 164			406 952	11 061	9 388
Aides financières						
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	89 776			16 255	19 510	16 559
Charges sociales	43 781			7 927	9 515	8 075
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 812					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	237 795			431 134	40 086	34 022

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises	1				263
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	22 031				551 596
Aides financières					
Impôts, taxes et vers. assimilés	3 421				3 421
Salaires et traitements	87 660				229 760
Charges sociales	17 061				86 359
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 185				6 997
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				31 102	31 102
Autres charges	1 233				1 233
Charges financières	51				51
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	136 643			31 102	910 782

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	209 572			123 136	92 599	12 120
Aides financières						
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	66 034			20 713	42 604	5 576
Charges sociales	27 074			8 492	17 468	2 286
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	302 680			152 341	152 671	19 982

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises	922				922
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	7 301				444 728
Aides financières					
Impôts, taxes et vers. assimilés	2 281				2 281
Salaires et traitements	38 112				173 039
Charges sociales	22 959				78 279
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 300				5 300
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				17 951	17 951
Autres charges	6 725				6 725
Charges financières	1 011				1 011
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	84 612			17 951	730 237

Autres informations

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	24 420				24 420
Prestations de services	3 300				3 300
Personnel bénévole					
Total	27 720				27 720

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	17 520			8 960	26 480
Prestations de services					
Personnel bénévole					
Total	17 520			8 960	26 480

Compte d'emploi annuel des ressources

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	128 627	267 648
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	233 207	134 709
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	40 086	152 671
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	73 913	74 819
Total des emplois	475 833	629 847
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		112 995
Total	475 833	742 842
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 500	2 200
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	55 989	96 766
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	408 943	643 876
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	467 432	742 842
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		8 401
Total	475 833	742 842

Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

	Exercice N 30/06/2020	Exercice N-1 30/06/2019
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	960 556	847 561
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 8 401	112 995
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	952 155	960 556

NB 1 : Suite à l'application des dispositions du nouveau règlement 2018-06 pour l'exercice au 30/06/2020, les informations présentes au CER de l'exercice au 30/06/2019 ne sont pas comparables.

De ce fait un compte de résultat par origine et destination ainsi qu'un compte d'emploi annuel des ressources ont été simulés avec l'application de ce nouveau règlement dans la présente annexe.

NB 2 : L'association a déterminé les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice à partir de l'analyse du modèle économique de HKIE.

Pour autant ces ressources reportées ne proviennent pas toutes d'opérations d'appels à la générosité et n'ont pas toutes donné lieu à l'émission de reçus fiscaux (notamment lorsqu'il s'agit de legs), mais sont désormais présentées en ressources issues de la générosité du public conformément aux nouvelles dispositions comptables.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination

L'annexe des entités qui doivent établir un CER comporte désormais un compte de résultat par origine et destination (CROD), innovation du nouveau règlement pour présenter la totalité de l'activité des entités faisant appel à la générosité publique.

Ce CROD comporte une colonne relative à la générosité du public qui permet d'alimenter le CER.

A- Produits et charges par origine et destination

a. Produits par origine :

Les produits sont ventilés en fonction de leur provenance, à savoir s'ils sont liés à la générosité du public ou non .

✓ *Liés à la générosité du public :*

Les cotisations sans contrepartie correspondent aux cotisations des adhérents sur l'exercice.

Les Dons manuels contiennent les dons des particuliers ainsi que les dons des adhérents.

Le Mécénat contient les dons des entreprises.

✓ *Non liés à la générosité du public :*

Les contributions financières sans contrepartie contiennent les dons reçus des associations et fondations.

Les autres produits non liés à la générosité du public contiennent les divers produits encaissés sur l'exercice qui ne correspondent pas à des dons (comme les transferts de charges liés aux remboursements encaissés, les produits financiers etc.)

b. Charges par destination

La répartition des charges figurant dans le compte de résultat entre les différentes rubriques du compte de résultat par origine et destination ainsi que de leur quote-part relevant de la générosité du public ont été faites selon les modalités ci-dessous :

Répartition des charges liées et non liées à la générosité du public :

Afin de déterminer le poids des charges liées à la générosité du public, il a été décidé d'appliquer le pourcentage que représentent les produits issus de la générosité du public sur l'ensemble des produits de l'exercice.

Soit pour l'exercice clos au 30/06/2020 un pourcentage de 54%.

A titre de comparaison, pour l'exercice clos au 30/06/19 le pourcentage était de 88% .

En cas de résultat déficitaire pour les produits et charges issus de la générosité du public, le déficit est compensé par le bénéfice des années antérieures reporté.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination (Suite)

Répartition des charges selon leur emploi :

Les emplois du CROD sont ventilés d'après la comptabilité analytique de l'Association et dans un deuxième temps selon une clé de répartition des frais fixes, dans les quatre rubriques d'emploi suivantes :

- ✓ Missions sociales réalisées en France
- ✓ Missions sociales réalisées à l'étranger
- ✓ Frais de recherche de fonds
- ✓ Frais de fonctionnement

La tenue de feuilles de temps par les salariés de l'Association permet de ventiler la masse salariale dans chaque rubrique citée ci-dessus de manière précise.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2020, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes est la suivante :

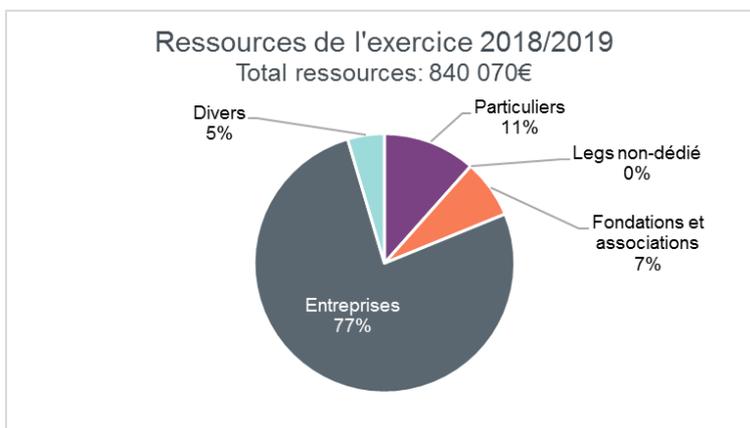
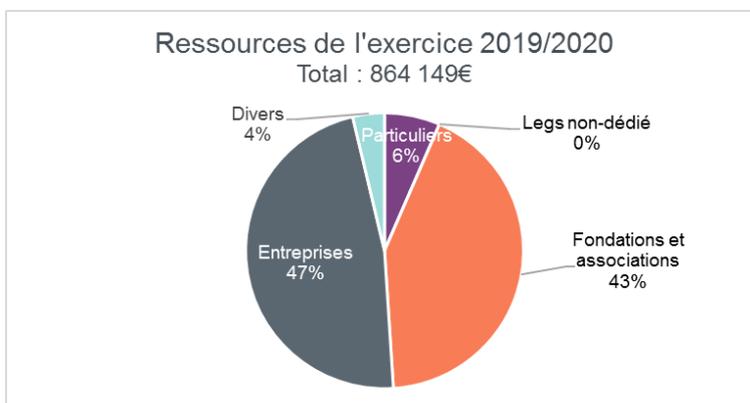
- Frais de fonctionnement : 26 % ;
- Frais de recherche de fonds : 19 % ;
- Missions sociales France : 47 % ;
- Missions sociales étranger : 8 %.

Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2019, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes était la suivante :

- Frais de fonctionnement : 18 % ;
- Frais de recherche de fonds : 23 % ;
- Missions sociales France : 53 % ;
- Missions sociales étrangers : 5 %.

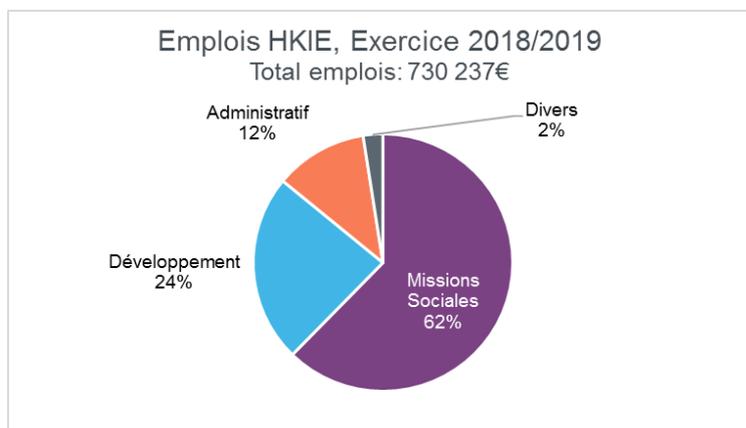
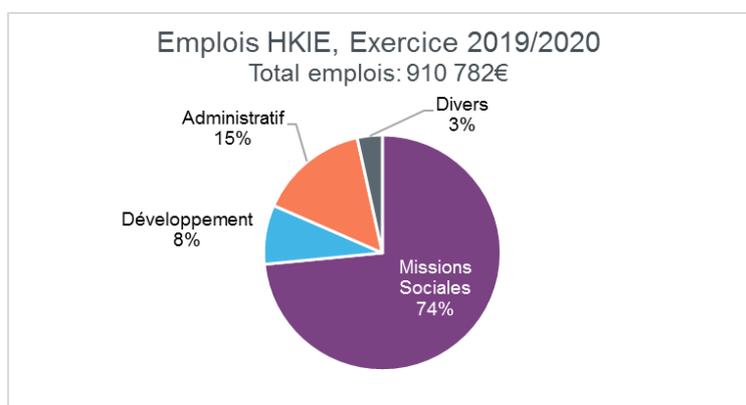
Ventilation des ressources

Ressources Helen Keller Europe	2019/2020	2018/2019
Particuliers	55 989€	96 766€
Legs non-dédié	0.00€	0.00€
Fondations et Associations	367 295€	61 136€
Entreprises	408 943€	643 876€
Divers	31 922€	38 292€
Total	864 149€	840 070€



Ventilation des emplois

Emplois Helen Keller Europe	2019/2020	2018/2019
Missions Sociales	668 929€	455 021€
Recherche de fonds	74 108€	172 653€
Fonctionnement	136 644€	84 612€
Divers	31 102€	17 951€
Total	910 782€	730 237€



Détail des projets de l'exercice et de l'utilisation des fonds dédiés

Projet	Activité	Encaissements de l'exercice	Reports de l'exercice précédent	Actions sur le terrain et reversements à d'autres ONG	Frais généraux	Reports à l'exercice suivant
5801 TOTAL - Myanmar	Soins oculaires	113 010	10 951	72 993	42 383	8 585
90302 World Wings International - Cambodge	Nutrition		1 000	1 000		
97027 Fondation Carrefour - Bangladesh	Nutrition		1 000		1 000	
66405 Fondation L'Occitane – Vietnam	Soins oculaires	5 200		5 200		
66519 Fondation L'Occitane – Burkina Faso	Soins oculaires	205 593		200 593	5 000	
97033 Fondation L'Occitane - Indonésie	Soins oculaires	5 082		5 082		
97032 Mécénat Servier – Vietnam	Soins oculaires	70 000		57 861	12 139	
65551 Temasek – Côte d'Ivoire	Nutrition	23 533		18 826	4 707	
67063 Fondation L'Occitane – Etats Unis	Soins oculaires	20 000		20 000		
97030 Fondation L'Occitane - Indonésie	Soins oculaires		5 000	5 000		
APRO5 Charity Aid Foundation - APRO	Soins oculaires	5 821		4 850	970	
90701 PlanVue Donateurs divers – France	Soins oculaires	256 040		191 542	33 397	31 101
Total		704 279	17 951	582 947	99 596	39 686